Charles Antoine d'Alotz

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1700

Né à St Claude (Doubs) , le 1676

Mort à Besançon (Doubs) , le 10 Xbre 1751

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
p. de l'Oratoire

le Père Charles Antoine d'Alotz ou d'Allos

Listes des Assemblées – 1708 Grenoble art

1711 Besançon

1714 "

1717 "

1720 "

1723 Poligny sup.

1726 Besançon sup.

1729 Besançon sup

1732 "

1733 "

1736 " sup.

1739 " "

1742 "

1745 " sup

1746 " "

1749 "

1750 " visiteur

1751 " "

Nécrologe –

Le P. Charles Antoine d'Allos, visiteur, mort le 10 X 1751 à Besançon.
Trente ans de suite il a gouverné la cure de S^t Maurice unie à la Congrégation avec un zèle infatigable et une prudence consommée

---

M. M. 607, IV catalogue, N° 25 = Charles Antoine d'Allotz, de S^t Claude, diocèse de Besançon, entré à Lyon en 1700, prêtre en 1705, mort en 1751

M.M. 612, N° 2071, Institution de Lyon =

Le Confrère Charles Antoine d'Allotz, de St Claude, 24 ans,

fils de Jean Charles d'Allotz, avocat et de Marie Françoise Borrey

2 ans de théologie sans application

reçu le 10, vêtu le 29 Novembre 1700

300# de pension, espère tirer de ses parents une pension pour sa théologie

Bon esprit et bon jugement, aime l'étude, s'acquitte avec beaucoup de zèle de tous ses devoirs

Donne l'espérance d'un sujet utile

Mort en 1751

M.M. 611. page 37 N° 113 =

Le Confrère Charles Antoine d'Alloz, de S. Claude, dioc Lyon (Jura), 23 ans
fils de Jean Charles d'Alloz, avocat au Parlement et Marie Françoise Borrey, laic
a étudié en théol. 2 ans, entré le 10, vêtu 29 Nov. 1700, 300# pension
Il est parti le 2 Nov 1701 pour aller exercer la sous préfecture du petit séminaire de
St Martin de Miséré près de Grenoble
Appliqué à connaître les obligations de son état, il s'en est acquitté avec
édification. La maturité du jugement suppléera à la vivacité qui lui manque
et l'amour de l'étude, joint à la bonté de son esprit donne lieu d'espérer qu'il
deviendra un sujet bien utile